

Le dossier

Le corps des Sapeurs-pompiers

Ils sont toujours là pour secourir des blessés, lutter contre le feu, secourir les animaux et cela, depuis plus de 200 ans. Uniforme noir, casque, camion rouge, il s'agit bien entendu des sapeurs-pompiers volontaires.

Chaque année, les sapeurs-pompiers de Muttersholtz interviennent en moyenne 60 fois, soit une intervention tous les 5 à 6 jours, que ce soit pour un accident de la route, un malaise, un accident domestique, un incendie, pour assurer la sécurité suite à une tempête ou bien encore pour secourir un cigogneau coincé dans une antenne télé.

Mais qui sont-ils ?

Les sapeurs-pompiers sont des habitants de notre village qui se sont engagés volontairement pour aider leur prochain. Certains d'entre eux ont d'abord intégré les Jeunes sapeurs-pompiers, d'autres se sont engagés à l'âge adulte. Ils sont agriculteur, ouvrier, chaudronnier, étudiant, bref, monsieur ou madame tout le monde. Ils sont 17 pompiers actifs actuellement, âgés de 18 à 58 ans. Le chef de corps est Bruno Biland.



Comment se déroule une intervention ?

Dès que leur bip sonne, cela signifie que quelqu'un a besoin d'aide et a appelé le 18. Ils se rendent à la caserne et sautent dans leur tenue. Dès que 3 pompiers et 1 chef d'agrès sont présents, ils peuvent partir en intervention. Les pompiers de Muttersholtz répondent présents à 100% des appels et il leur faut au maximum 6 minutes lorsque le bip retenti pour rejoindre le lieu du sinistre ou la personne en détresse sur Muttersholtz. Plus il y a de pompiers volontaires dans la section de Muttersholtz, plus les pompiers ont de chance de remplir le camion pour intervenir au plus vite. Pour toutes les interventions, les pompiers de Muttersholtz sont toujours secondés par le Centre de secours de Sélestat, qui vient

en tant que renfort. Les ordres sont toujours donnés par le chef d'agrès du véhicule, sauf pour les grands sinistres. Dans ce cas, un chef de groupe, voire un chef de colonne se rend sur place. La durée de l'intervention dépend de la gravité et de la complexité de la mission. Elles ont lieu à toute heure du jour ou de la nuit. Certains employeurs sont d'accord pour mettre en place une convention, afin de libérer le sapeur-pompier volontaire, mais ce n'est pas une généralité.

De quel matériel disposent-ils ?



Le service d'incendie et de secours du Bas Rhin (SDIS67) organise le service. Les Sapeurs-pompiers disposent d'une caserne, située rue Welschinger. Elle abrite un bureau, mais également du matériel d'intervention : des tuyaux, du matériel de pompage, de tronçonnage, de traitement de nids d'hyménoptères (guêpes, frelons), etc. La caserne contient également du matériel de formation. Les pompiers sont équipés d'un véhicule de premier secours (VPS) contenant du matériel incendie, de secours à personnes, de moyens de pompage, de traitement de nids de guêpes, etc.

Pour une intervention rapide et efficace

Les pompiers rappellent que pour leur permettre d'intervenir, il est nécessaire de composer le 18. Il est important de bien préciser l'adresse et si cela est possible de demander à une personne d'accueillir les pompiers et de les guider jusqu'au lieu de l'intervention.

Avoir des Sapeurs-pompiers au sein du village est précieux : les pompiers de Muttersholtz sont capables d'intervenir très rapidement, à condition d'être au moins 4. Si ce n'est pas le cas, les secours de Sélestat devront intervenir, ce qui prend beaucoup plus de temps. Les pompiers ont régulièrement besoin de renforts pour continuer à assurer leur mission au plus près de la population et ainsi sauver des vies.

L'avis des Muttersholtzois(es) pour lire les articles complets : www.muttersholtz.fr

Bruno Biland, chef de section



« Chaque pompier doit participer à 38 heures de formation par an, s'il manque une heure il perd sa qualification opérationnelle, mon rôle consiste à suivre de près le parcours de formation de chaque pompier. »

Guy Cordan, pompier, animateur JSP



« Mon travail, c'est d'apprendre aux jeunes à monter dans le camion rouge. Je suis responsable du sport : pour être pompier, il faut savoir courir, nager, grimper... Si à la fin l'élève dépasse le maître, le maître a réussi ! Les JSP sont l'avenir des pompiers. 80% des jeunes qui passent par les JSP restent pompiers. »

Devenir Jeune Sapeur-Pompier



À partir de 12 ans il est possible d'intégrer les JSP. Pendant 4 ou 5 ans, les jeunes vont suivre une formation théorique sportive, et réaliser des manœuvres de plus en plus complexes. Les cycles 1 découvrent le matériel, apprennent les comportements qui sauvent. Les cycles 2 et 3 s'attèlent à la mise en œuvre simple du matériel et des procédures et les cycles 4 seront mis en situation dans des contextes plus réalistes. Pour devenir JSP, il suffit de se rapprocher d'une caserne ou de contacter le chef de la section locale.

Contact : 06 33 41 06 34 (laisser un message)

Devenir pompier

Pour être sapeur-pompier volontaire, il faut être motivé, prendre du temps pour les formations, avoir 16 ans minimum (avec le consentement des parents) et avoir une bonne condition physique. Il suffit de se rapprocher d'une caserne pour débiter les démarches.

Contact : 06 74 12 95 85



Manuella Linck, pompier depuis septembre 2022



« Avant de devenir pompier, j'étais JSP. C'était une expérience géniale, si c'était à refaire, je le referai. Dans mon groupe, nous étions tous là les uns pour les autres, nous avançons ensemble et cela a été une belle expérience. »

Matthieu Frey, pompier



« Ma motivation est liée à la fraternité, à l'entraide, à l'amour pour mon prochain : quand on est pompier de village, on connaît les gens chez qui l'on va, il y a donc un lien fort entre les pompiers et les habitants. »